

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2015

1. DETERMINATION DU NOMBRE D ADJOINTS :

Suite à la démission de Mme Dumont Michèle de son poste d'adjoint, il y a lieu de déterminer à nouveau le nombre d'adjoints. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de conserver 4 adjoints.

2. ELECTION DU 4EME ADJOINT :

Après élection à bulletins secrets Mme Chaussonot Paula est élue 4^{ème} adjoint (par 13 suffrages).

3. COMMISSIONS COMMUNALES ou intercommunales REMPLACEMENT DE MME DUMONT :

Commission Bâtiment : Mme Chaussonot remplace Mme Dumont,

Commission Economie : pas de remplaçant,

Commission d'Appels d'Offres : Monsieur Jomier remplace Mme Dumont et Mme Kremer remplace M. Jomier,

Communauté de Communes du Pays de Tronçais : délégué voirie suppléant : M. Rayon remplace Mme Dumont.

4. INDEMNITE DE CONSEIL DU NOUVEAU COMPTABLE :

- Le Conseil Municipal décide:

- de fixer à 0 le taux de l'indemnité de Conseil.

- Si des prestations facultatives sont demandées, après accord du comptable, le taux de l'indemnité sera modifié.

5. VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN INDIVISION VIGAND (SUITE MODIFICATION DE SURFACE)

Monsieur et Madame VIGAND Philippe, ayant souhaité par courrier, acquérir une bande de terrain jouxtant le camping municipal, un document de division parcellaire sera établi par la SARL AlterGéo - Montluçon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CONFIRME l'aliénation au profit de Monsieur et Madame VIGAND Philippe d'une bande de terrain d'environ 453 m² : parcelles AN 52 et 157, au prix de **1 444.54 €**;

INDIQUE que tous frais supplémentaires seront à la charge de l'acquéreur ;

DIT que la recette sera inscrite à l'article 775 du budget communal ;

AUTORISE le Maire à signer l'acte à intervenir auprès du notaire.

6. MODIFICATION DES STATUTS DE L AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L ALLIER

Lors de sa réunion du 8 décembre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ATDA a décidé de modifier ses statuts pour proposer, suite au désengagement des services de l'Etat à compter du 1^{er} juillet 2015, un service urbanisme pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et une assistance en matière de planification. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve la modification des statuts de l'ATDA.

7. DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2015

Un dossier de demande de subvention DETR est déposé pour la construction d'un atelier communal une estimation de 352 560 € TTC a été faite. Le Conseil Municipal valide le plan de financement suivant : DETR 25500 €, CG (fond 1) 3700 €, Autofinancement 150 000 € et emprunt 173 360 €

8. AUGMENTATION DES TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL

Le tarif étant restant inchangé depuis 2008, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE le nouveau tarif ainsi qu'il suit :

➤ Tracteur + remorque, Broyage: 50 € de l'heure ;

DECIDE qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, il n'y aura plus location de matériel.

9. SDE 03 : DISSIMULATION RESEAUX BASSE TENSION ROUTE D AINAY

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

1/ d'approuver l'avant projet des travaux de dissimulation, présenté par Monsieur le Maire.

2/ de demander la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier.

3/ Prend acte de la participation communale au financement des dépenses à hauteur de **3 155 Euros** lors des **10 prochaines** cotisations annuelles au syndicat, imputées sur le compte 6554 « contributions aux organismes de regroupement ».

10. SDE 03 TRAVAUX D ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE D AINAY

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

1/d'approuver l'avant projet des travaux, présenté par Monsieur le Maire.

2/de demander la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier.

3/Prend acte de la participation communale au financement des dépenses à hauteur de **1 931 Euros** lors des **10 prochaines** cotisations annuelles au syndicat, imputées sur le compte 6554 « contributions aux organismes de regroupement ».

11. VENTE DE VAISSELLE ET DE MATERIEL EN RETOUR DE L HOTEL RESTAURANT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une proposition a été faite pour la reprise de la vaisselle et du matériel en retour de l'Hôtel Restaurant.

Le Conseil Municipal, considérant la quantité de matériel en retour, après en avoir délibéré :

refuse la proposition de reprise à 750 € jugée insuffisante, demande l'expertise et l'estimation du matériel et de la vaisselle, charge Monsieur JOMIER Jérôme et Monsieur BARDIOT Jacques de trouver un expert, reporte sa décision de vendre dans l'attente de l'estimation.

QUESTIONS DIVERSES

- Une simulation de Dotation Globale de Fonctionnement 2015 fait apparaître pour Meaulne une diminution de 13 824 € soit depuis 2013 une perte de 19 430 €,
- L'agent recruté sur le poste d'agent des espaces verts est M. Benoit Collin,

- La Commune a obtenu confirmation du versement de la subvention FEADER pour l'aménagement de la place de l'église soit 42 700 €
- Réunion de la Commission Economique le 26/01/2015 à 19h en Mairie.
- Le 7 mars prochain une 2^{ème} session de formation aux premier secours est organisée par le Syndicat du Centre de secours à Meaulne salle du Parc, cette formation est gratuite pour les membres d'association, les agents communaux, les élus pour toute autre personne une cotisation de 55€ est demandée.
- Les derniers travaux d'aménagement de bourg devraient commencer en mars 2015.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mercredi 11 février 2015 à 19 h 00 à la Mairie de MEAULNE.

